

Document d'information – Budget fédéral 2017-2018 : Principales mesures concernant la formation de la main- d'œuvre et l'employabilité

Plan pour l'innovation et les compétences du Canada

Réforme des ententes sur le développement du marché du travail, des ententes sur le marché du travail, de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés et personnes handicapées

Extraits du budget :

« L'an dernier, le gouvernement a mené de vastes consultations sur la façon d'améliorer ces ententes. La réponse était claire : il faut conclure des ententes plus souples et plus axées sur les besoins des employeurs et des Canadiens, surtout ceux qui sont actuellement sous-représentés sur le marché du travail.

Le gouvernement a l'intention d'entreprendre une réforme considérable des ententes de transfert relatives au marché du travail, en collaboration avec les provinces et les territoires. (...)

En plus de cette réforme collaborative, le budget de 2017 prévoit l'investissement d'un montant additionnel de **1,8 milliard de dollars sur six ans, à compter de 2017-2018**, afin d'élargir les Ententes sur le développement du marché du travail. (...)

À l'heure actuelle, un grand nombre de Canadiens sans emploi ou sous-employés ne sont pas admissibles à la formation financée par l'assurance-emploi aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail. Pour veiller à ce que ces Canadiens continuent d'avoir accès à l'aide dont ils ont besoin pour obtenir leur prochain emploi, le budget de 2017 prévoit également des investissements additionnels de **900 millions de dollars sur six ans**, à compter de 2017-2018, pour de nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre. Ces nouvelles ententes, qui regrouperont des ententes existantes, notamment les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi, les ententes sur le marché du travail à l'intention des personnes handicapées et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, feront en sorte que les transferts aux provinces et aux territoires seront plus simples et plus souples.

En plus de ces investissements, le gouvernement propose de modifier la *Loi sur l'assurance-emploi* afin d'élargir l'admissibilité des travailleurs aux programmes

et aux services offerts aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, permettant à encore plus de Canadiens, surtout ceux appartenant aux groupes sous-représentés, de se prévaloir de la formation axée sur les compétences et des mesures de soutien à l'emploi financées par l'assurance-emploi. »¹

Bonification du programme de bourses d'études canadiennes visant les étudiants à temps partiel

Extraits du budget² :

« Afin d'aider les adultes qui souhaitent retourner aux études après avoir passé plusieurs années sur le marché du travail, le gouvernement entend mettre sur pied un projet pilote de trois ans pour mettre à l'essai de nouvelles approches visant à faciliter l'admissibilité des adultes qui retournent à l'école aux bourses et aux prêts d'études canadiens. Le budget de 2017 propose d'allouer **287,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2018-2019**, aux fins de ce projet pilote. Au cours de la prochaine année, le gouvernement finalisera la conception du programme, afin que le projet pilote soit en place à compter de l'année universitaire 2018-2019. »

Élargissement des critères d'admissibilité des prestations d'assurance-emploi

« À l'heure actuelle, une personne sans emploi qui touche des prestations d'assurance-emploi peut perdre son admissibilité à ces prestations si elle retourne aux études ou si elle entreprend une formation de plus de 14 heures par semaine sans avoir obtenu la recommandation nécessaire des autorités désignées. (...) Le budget de 2017 propose de fournir **132,4 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2018-2019**, et 37,9 millions par année par la suite, afin de permettre aux Canadiens sans emploi de suivre une formation qu'ils financent eux-mêmes tout en recevant des prestations d'assurance-emploi. »³

¹ p. 57-58

² p. 59

³ p.62

Création d'un nouvel organisme qui appuiera l'acquisition et la mesure des compétences au Canada

« Comme l'ont recommandé le Conseil consultatif en matière de croissance économique et le Forum des ministres du marché du travail, il est nécessaire d'adopter de nouvelles approches afin de combler les écarts de compétences et d'appuyer la formation continue tout au long de la vie professionnelle des Canadiens. À cette fin, le budget de 2017 prévoit **225 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2018-2019**, et 75 millions par année par la suite, afin de mettre sur pied un nouvel organisme qui appuiera l'acquisition et la mesure des compétences au Canada.

En partenariat avec les provinces et les territoires intéressés, le secteur privé, des établissements d'enseignement et des organismes à but non lucratif, cet organisme :

- déterminera les compétences recherchées et exigées par les employeurs canadiens;
- explorera de nouvelles approches novatrices en matière d'acquisition et de perfectionnement de compétences;
- transmettra des renseignements et des analyses pour mieux éclairer les investissements et les programmes futurs axés sur les compétences. Plus de détails concernant ce nouvel organisme seront annoncés dans les mois à venir. »⁴

Autres mesures

- Bonification de la Stratégie emploi jeunesse **395,5 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2017-2018**.
- Poursuite des investissements en matière de lutte à l'itinérance: investissement total de 2,1 milliards de dollars sur les 11 prochaines années afin d'élargir le financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et de le prolonger au-delà de 2018-2019, lorsque le financement actuel doit prendre fin.
- Nouvelle loi fédérale sur l'accessibilité, visant une meilleure participation des personnes handicapées au marché du travail.
- Inclusion d'un principe d'analyse différenciée selon les sexes dans le plan budgétaire (chapitre 5 du plan budgétaire).
- Investissements soutenus visant la formation et le développement des compétences des Premières nations et Inuits. Le budget de 2017 prévoit des investissements de **50 millions de dollars en 2017-2018** au titre de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, ce qui comprend de nouveaux fonds, l'investissement

⁴ *Id.*

annoncé dans le budget de 2016 et des ressources supplémentaires réaffectées d'autres programmes qui appuient les compétences et la formation de façon plus générale. D'autres investissements en formation de base et insertion en emploi sont prévus.

- Bonification de la souplesse des prestations d'assurance-emploi pour les proches aidants.
- Modernisation du *Code canadien du travail*, notamment pour limiter le recours aux stages non rémunérés.
- Améliorations diverses au Programme des travailleurs étrangers temporaires et aux processus de reconnaissance des compétences pour les personnes immigrantes (27,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 5,5 millions par année par la suite).
- Réflexion sur les programmes et l'accompagnement visant les femmes entrepreneures.
- Investissements massifs dans le logement abordable: environ 3,2 milliards de dollars sur les 11 prochaines années aux provinces et aux territoires.

Impact budgétaire des mesures annoncées⁵

Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne

M\$

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	Total
Permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir de bons emplois							
Aider les Canadiens à obtenir un nouvel emploi ou un meilleur emploi	0	200	300	400	550	625	2 075
Aider les travailleurs adultes à mettre à niveau leurs compétences	0	0	93	151	164	46	454
Encourager les Canadiens sans emploi à chercher une nouvelle formation à l'aide de l'assurance-emploi	0	0	22	36	37	38	132
Investir dans l'innovation en matière de compétences	0	0	25	50	75	75	225
Élargir la Stratégie emploi jeunesse	0	150	150	96	0	0	396
Une nouvelle approche ambitieuse en matière d'apprentissage intégré au travail	0	12	36	45	48	80	221
Renouveler les investissements dans Passeport pour ma réussite Canada	0	0	10	10	10	10	38
Améliorer l'accès au Bon d'études canadien	0	1	2	3	3	3	11
Élargir l'accès aux prestations d'assurance-emploi pour offrir plus de souplesse aux familles	0	108	188	190	196	205	886
Améliorer le versement des prestations	0	12	0	0	0	0	12
Moderniser le Code canadien du travail	0	2	3	3	3	2	13
Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire	0	45	45	0	0	0	90
Indspire	0	5	5	5	5	5	25
Appuyer l'accès au perfectionnement des compétences et à la formation pour les Autochtones	0	50	0	0	0	0	50
Réduire les obstacles à l'emploi pour les jeunes des Premières Nations qui vivent dans les réserves	0	39	0	0	0	0	39
Investir dans l'éducation de base des adultes dans le Nord	0	5	5	5	0	0	15
Stratégie en matière de compétences mondiales	0	4	4	0	0	0	8
Attirer les talents afin de renforcer la recherche universitaire	0	4	17	17	17	17	71
Améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme de mobilité internationale	0	82	56	56	56	56	304
Reconnaissance des titres de compétences étrangers	0	6	6	6	6	6	28
Enseigner aux enfants à coder	0	20	30	0	0	0	50

⁵ p. 123